



Bulletin Officiel

N° 4037 Vendredi 03 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE

TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL -

2

FUSION PAR ABSORBTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE

LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

3-5

CLOTURES DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE «STB 2011»

6

EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI LEASING 2011»

6

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- CAP OBLIG SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
- SICAV BH OBLIGATAIRE
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications
-SO.T.E.TEL-**

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La SOTETEL, intégrateur de solutions de Télécommunications annonce l'obtention récente de la certification « Silver Certified Partner » de Cisco.

Durant les dernières années, la SOTETEL s'est engagée dans un programme de transformation de grande envergure visant notamment à se repositionner en tant qu'intégrateur incontournable sur le marché national et international moyennant des partenariats stratégiques avec les leaders mondiaux en technologies des télécommunications.

A ce sujet, la SOTETEL a entrepris un certain nombre d'actions autour de la technologie « Cisco » dans le but d'améliorer les principaux aspects commerciaux dont :

- L'accélération du plan de formation pour acquérir les pré-requis nécessaires à la certification, à savoir deux experts CCIE et l'obtention des spécialisations requises.
- La mise en œuvre d'une maquette de démonstration bénéficiant des dernières technologies autour des solutions Cisco.
- L'optimisation des processus à toutes les étapes : conception, implémentation, suivi, assistance, écoute client et support technique.
- La démonstration de la qualité de son Centre de Service : Help Desk (disponible 24h/24 et 7j/7) à travers l'utilisation d'un CRM performant.
- Le lancement des enquêtes de satisfaction client.
- Le développement des activités commerciales et mise en œuvre de nouveaux projets autour des solutions Cisco.

Ce partenariat stratégique avec Cisco :

- Atteste de la capacité de la SOTETEL à consolider davantage son statut d'intégrateur incontournable dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communication.
- Témoigne des niveaux de compétence et de la haute qualification des ingénieurs de la SOTETEL et de leur capacité à maîtriser l'évolution des technologies d'information et de communication.
- Permet à la SOTETEL d'obtenir une meilleure reconnaissance auprès de ses clients quant à sa capacité à mener des projets complexes et innovants. Désormais, la SOTETEL bénéficie également d'un soutien plus fort de la part du constructeur notamment en matière de remises commerciales (discount), ce qui lui confère un meilleur positionnement concurrentiel.
- Accorde à la SOTETEL le privilège de faire bénéficier sa clientèle d'un éventail de nouveaux produits et de nouvelles solutions basés sur les dernières technologies de l'information et des communications tels que la communication unifiée, le routage, le switching et les réseaux de la nouvelle génération, etc.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Les indicateurs d'activité de « Tunisie Leasing » relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans le prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1.Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Dates d'approbation de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause :

Les conseils d'administration de « Tunisie Leasing » et de la « SIMT » réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing ».

3. Date prévisionnelle de la réunion des assemblées générales des sociétés fusionnantes pour approuver le projet de fusion :

Le 22 mars 2012.

4. Motifs et buts de l'opération :

L'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et aux termes des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, « Tunisie Factoring » ne peut posséder d'actions de « Tunisie Leasing », dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de « Tunisie Factoring » le reliquat des actions formant le capital de la « SIMT » afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de « Tunisie Leasing » tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la « SIMT » et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.

Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la « SIMT » a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de « Tunisie Leasing » l'unique actionnaire de la « SIMT ».

- Suite -

5. Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la « SIMT », seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la « SIMT » depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la « SIMT », société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

6. Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation de la société « SIMT » a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUCHE. L'évaluation de « Tunisie Leasing » retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action « Tunisie Leasing ».

6.1. Evaluation de la société absorbante « Tunisie Leasing »

« Tunisie Leasing » étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

6.2. Evaluation de la société absorbée « SIMT »

L'évaluation de la « SIMT » a été effectuée par « DELTA CONSULT », société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

6.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la « SIMT » a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

6.2.2. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	Valeur de l'action
Actif net comptable corrigé	129,780 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT

Le prix retenu de l'action « SIMT » est de 129,780 DT.

7. Parité d'échange ¹ :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de « Tunisie Leasing » (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « Tunisie Leasing ».

8. Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires :

L'opération de fusion engendrera une « prime de fusion »² qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de « Tunisie Leasing ».

L'apport net de la « SIMT » à « Tunisie Leasing » s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de « Tunisie Leasing » au capital de la « SIMT » étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion² qui sera inscrite au bilan de « Tunisie Leasing » dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

- Suite -

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion ³ (en DT)
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

¹ Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

- a- La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions « Tunisie Leasing » pour 100 actions « SIMT ») sur la base des valeurs retenues des actions « Tunisie Leasing » (34,724 DT l'action) et « SIMT » (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions « SIMT » ($5.320.980 \text{ DT} = 129,780 \text{ DT} * 41.000 \text{ actions}$) et celle des actions « Tunisie Leasing » correspondantes ($5.324.578,160 \text{ DT} = 34,724 \text{ DT} * (374/100) * 41.000 \text{ actions}$).
- b- La société « SIMT » étant détenue à 100% par « Tunisie Leasing », la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent avis ainsi que dans le prospectus de fusion simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

² « Tunisie Leasing » a retenu la comptabilisation des apports de la « SIMT » à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF sous le n°12-765 du 19 janvier 2012 sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « STB 2011 » de D. 70 000 000, ouvertes au public le 29 décembre 2011, ont été clôturées le 05 janvier 2012.

2012 - AS - 67

— *** —

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2011 »

ATTIJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATTIJARI LEASING 2011 » de D.30 000 000, ouvertes au public le 27 décembre 2011, ont été clôturées le 13 janvier 2012.

2012 - AS - 68

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,335%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,423%	1 002,539
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,488%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,641%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,833%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012	4,101%		
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,112%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,127%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,143%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,154%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,173%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,188%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,200%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,193%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,221%	1 008,116
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,521%	1 024,831
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,779%	1 055,157
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,900%	1 074,555
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 048,898
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,543%		982,028
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,623%	986,413
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,736%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,881%	1 038,866
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,123%		966,143
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,131%	964,228
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,196%	1 051,680
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		953,894

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,813	139,822		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,273	12,274		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,257	1,258		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,963	33,967		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,385	46,389		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	162,012	162,484		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	560,962	562,823		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	133,681	134,170		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,289	126,460		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,122	116,382		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,099	114,382		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,070	94,425		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,164	150,132		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,289	99,288		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,226	103,408		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 291,322	1 294,050		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 246,153	2 241,874		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,109	107,538		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	110,023	109,983		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,290	121,481		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 188,714	1 188,260		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	125,753	126,392		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	14,893	14,975		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 829,887	5 835,902		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 670,981	6 678,279		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,216	2,217		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,850	1,847		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,137	1,132		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	107,994	108,004
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,767	104,777
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,645	105,654
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,443	103,453
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,716	103,725
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,506	107,515
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,116	104,127
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,224	104,233
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,425	104,435
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,855	105,863
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,870	102,879
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,535	104,545
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,190	104,199
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,926	106,936
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,169	106,177
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,067	103,074
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,054	103,063
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,555	104,565
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,733	102,743
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,594	103,603

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,031	104,041
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,865	102,875
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,545	104,555
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,937	104,946
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,296	102,305
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,542	10,543
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	103,938	103,947
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	102,987	102,995
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,809	101,892
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,734	74,813
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,502	148,441
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 469,674	1 469,011
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,739	113,778
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,235	115,204
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	90,787	90,924
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,417	16,433
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	275,348	275,893
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,870	45,696
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 381,439	2 385,209
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,148	80,119
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,342	58,350
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,471	101,518
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	111,718	111,984
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	103,652	104,131
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,739	11,742
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,635	12,646
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,798	16,814
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,742	16,779
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,103	12,119
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,237	10,263
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,185	10,197
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,198	10,208
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	124,850	124,950
82	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,655	123,662
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,229	10,240
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,495	115,425
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,838	19,957
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,039	98,961
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,011	99,955
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,905	99,910
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,259	99,590
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	107,458	108,184
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,678	141,649
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,835	10,920
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	114,981	115,667
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,670	115,889
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,164	103,056
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,550	101,467
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	181,795	182,390
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,539	163,977
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,391	142,706
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 895,023	9 939,265
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	194,858	195,004
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,156	135,961
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 507,301	1 508,287
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	105,040	105,331
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	97,870	98,635
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	114,916	115,838
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 074,064	10 075,641

BULLETTIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

CAP OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-12-2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2011, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 27 janvier 2012

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

CAP OBLIG SICAV
BILAN ARRETE au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1			
- Portefeuille titres	3.1	21 536 184	21 467 952
Obligations et valeurs assimilées		21 325 668	21 237 848
Autres valeurs		210 516	230 104
AC2			
- Placements monétaires et disponibilités		7 519 547	8 021 350
Placements monétaires	3.3	7 495 646	7 986 579
Disponibilités		23 901	34 771
AC4			
- Autres actifs		11 271	0
Total Actif		29 067 002	29 489 302
<u>PASSIF</u>			
PA1			
- Opérateurs créditeurs		22 596	23 362
PA2			
- Autres créditeurs divers		6 191	6 112
Total Passif		28 787	29 474
<u>ACTIF NET</u>			
CP1			
- Capital	3.5	27 934 645	28 310 966
CP2			
- Sommes distribuables		1 103 570	1 148 863
Sommes distribuables des exercices antérieurs		269	115
Sommes distribuables de l'exercice		1 103 301	1 148 748
Actif Net		29 038 215	29 459 828
Total Passif et Actif Net		29 067 002	29 489 302

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2011 au 31-12-2011
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31-12-10
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	285 565	1 126 847	263 215	1 026 129
Revenus des obligations et valeurs assimilées		283 861	1 117 804	260 574	1 015 861
Revenus des autres valeurs		1 704	9 043	2 641	10 268
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	66 842	224 893	82 595	244 911
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		352 407	1 351 740	345 810	1 271 040
CH1 - Charges de gestion des placements	3.6	-67 553	-247 752	-64 092	-229 315
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		284 854	1 103 988	281 718	1 041 725
CH2 - Autres charges	3.7	-8 514	-31 373	-8 106	-29 088
RESULTAT D'EXPLOITATION		276 340	1 072 615	273 612	1 012 637
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		36 120	30 686	162 808	136 111
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		312 460	1 103 301	436 420	1 148 748
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-36 120	-30 686	-162 808	-136 111
RESULTAT NET DE LA PERIODE		276 340	1 072 615	273 612	1 012 637

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-10-2011 au 31-12-2011

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-10-11 au 31-12-11	Exercice clos le 31-12-11	Période du 01-10-10 au 31-12-10	Exercice clos le 31-12-10
AN1 -	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>			
	276 340	1 072 616	273 612	1 012 637
	Résultat d'exploitation	276 340	273 612	1 012 637
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>			
	0	-1 136 011	0	-924 408
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>			
	1 651 888	-358 218	5 251 077	7 282 945
	a / Souscriptions			
	11 741 537	38 538 601	28 514 832	78 409 285
	Capital	11 352 776	27 532 862	76 111 214
	Régularisation des sommes distribuables	388 761	981 970	2 298 071
	b / Rachats			
	-10 089 649	-38 896 819	-23 263 755	-71 126 340
	Capital	-9 737 023	-22 444 613	-69 018 661
	Régularisation des sommes distribuables	-352 626	-819 142	-2 107 679
	1 928 228	-421 613	5 524 689	7 371 174
AN4 -	<u>Actif net</u>			
	Début de période	27 109 987	23 935 139	22 088 654
	Fin de période	29 038 215	29 459 828	29 459 828
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>			
	Début de période	262 545	231 659	211 665
	Fin de période	278 663	282 417	282 417
	104,205	104,205	104,313	104,313
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>			
	3,64%	3,80%	3,80%	3,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2011

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 31-12-2011 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-2011 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 21 536 184 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées	135 600	20 698 800	21 325 668	73,44%
Emprunts d'Etat	13 000	12 936 800	13 379 408	46,08%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 249 143	28,41%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 139 000	10,81%

BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 919 900	1 991 265	6,86%
Emprunts de sociétés	122 600	7 762 000	7 946 260	27,36%
AIL 2008	7 000	280 000	283 702	0,98%
ATB 2007-1	3 000	225 000	230 882	0,80%
ATL 2006/1	16 000	640 000	658 189	2,27%
ATL 2008/1	5 000	200 000	206 136	0,71%
CIL 2008/1	9 500	380 000	386 749	1,33%
SIHM2008	3 000	240 000	243 727	0,84%
STM2007	5 000	300 000	304 348	1,05%
TL 2007-1	4 600	92 000	92 066	0,32%
TL 2007-2	3 000	120 000	125 779	0,43%
UIB 2009/1	2 500	225 000	229 834	0,79%
UTL 2005-1	10 000	200 000	202 856	0,70%
HL 2010/1	3 000	240 000	245 426	0,85%
HL 2010/2	2 000	160 000	160 686	0,55%
BTE 2010	2 000	180 000	182 029	0,63%
CIL 2010/1	9 000	720 000	732 809	2,52%
CIL 2010/2	2 000	160 000	161 109	0,55%
ATL 2010/1	10 000	800 000	813 312	2,80%
ATL 2010/2	5 000	500 000	500 120	1,72%
EWL 2010	20 000	2 000 000	2 085 056	7,18%
UIB 2011-1	1 000	100 000	101 445	0,35%
FCC	300	209 592	210 516	0,72%
FCC BIAT-CREDIMMO2P2	200	200 000	200 886	0,69%
FCC BIAT-CREDIMMO1P1	100	9 592	9 630	0,03%
Total	135 900	20 908 392	21 536 184	74,16%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 totalisent 285 565 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2011 au 31-12-2011	Exercice clos le 31-12- 2011	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010
Revenus des obligations de sociétés	92 300	419 526	91 194	343 860
Revenus des obligations d'Etat	191 561	698 278	169 381	672 000
Revenus des FCC	1 704	9043	2 641	10 268
Total	285 565	1 126 847	263 215	1 026 129

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2011 à 7 495 646 DT contre 5 325 053 DT au 30-09-2011.

Le détail et caractéristiques des placements monétaires à la date du 31-12-2011 sont présentés au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2011	% actif net
Placement à terme	5 550	5 550 000	5 575 266	19,20%
Bons de Trésor court terme	2 000	1 918 351	1 920 380	6,61%
Total	7 550	7 468 351	7 495 646	25,81%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevaient à 66 842 DT pour la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et les BTC au titre du quatrième trimestre 2011.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/10/11 au 31/12/11	Exercice clos le 31/12/2011	Période du 01/10/10 au 31/12/10	Exercice clos le 31/12/2010
Revenus des placements à terme	64 813	222 863	82 595	229 836
Revenus des BTC	2 029	2 029	0	15 075
Total	66 842	224 892	82 595	244 911

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 1 928 228 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	1 615 753
Variation de la part Revenu	312 475
Variation de l'Actif Net	1 928 228

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 01/10/2011

Montant:	26 318 892
Nombre de titres:	262 545
Nombre d'actionnaires :	562

Souscriptions réalisées

Montant:	11 352 776
Nombre de titres émis:	113 250
Nombre d'actionnaires nouveaux :	138

Rachats effectués

Montant:	-9 737 023
Nombre de titres rachetés:	97 132
Nombre d'actionnaires sortant:	85

Capital au 31/12/2011

Montant:	27 934 645
Nombre de titres:	278 663
Nombre d'actionnaires :	615

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 67 553 DT au cours de la période allant du 01-10-2011 au 31-12-2011.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Décembre 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.


Jelil BOURAOUI

Tunis, le 26 Janvier 2012.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Bilan arrêté au 31/12/2011

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Portefeuille titres	AC 1	<u>1,465,118</u>	<u>1,673,622</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		590,964	671,448
Obligations et valeurs assimilées		777,243	893,237
Autres valeurs		96,911	108,937
Placements monétaires et disponibilités		<u>599,728</u>	<u>588,395</u>
Placements monétaires	AC 1	295,633	207,234
Disponibilités		304,095	381,161
Créances d'exploitations	AC 2	<u>0</u>	<u>0</u>
Créances d'exploitations		0	0
TOTAL ACTIF		<u>2,064,847</u>	<u>2,262,017</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	PA 1	4,619	5,134
Créditeurs divers	PA 2	17,462	19,350
TOTAL PASSIF		<u>22,080</u>	<u>24,484</u>
Capital	CP 1	<u>2,018,376</u>	<u>2,204,790</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,006,300</u>	<u>2,158,400</u>
Capital en début de période		2,158,400	2,834,700
Emission en nominal		0	93,700
Rachat en nominal		-152,100	-770,000
Sommes non distribuables		<u>12,076</u>	<u>46,390</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		46,390	-20,110
Sommes non distribuables exercice en cours		-34,314	66,500
Sommes distribuables		<u>24,390</u>	<u>32,744</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21	14
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24,369	32,730
ACTIF NET		<u>2,042,766</u>	<u>2,237,534</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,064,847</u>	<u>2,262,017</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat arrêté au 31/12/2011

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/11 au 31/12/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11	Période du 01/10/10 au 31/12/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
a- Dividendes	PR 1	0	20,467	0	22,224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	8,701	37,840	10,514	41,907
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,697	9,864	1,749	15,936
Total des revenus de placements		11,399	68,171	12,263	80,067
Charges de gestion des placements	CH 1	<4,619>	<18,677>	<5,134>	<21,494>
Revenus Nets des placements		6,780	49,494	7,129	58,574
Autres charges	CH 2	<5,905>	<23,881>	<6,020>	<24,475>
RESULTAT D'EXPLOITATION		875	25,613	1,109	34,099
Régularisation du résultat d'exploitation		0	<1,244>	<98>	<1,369>
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		875	24,369	1,010	32,730
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	1,244	98	1,369
Variation des +/- values potentielles sur titres		7,643	<65,187>	<75,169>	35,356
+/- values réalisées sur cession des titres		12,540	27,626	9,836	30,773
Frais de négociation		<135>	<826>	<104>	<200>
Résultat non distribuable		20,048	<38,387>	<65,437>	65,929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		20,923	<12,774>	<64,328>	100,028

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arrêté le 31/12/2011

(En Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/11 au 31/12/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11	Période du 01/10/10 au 31/12/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	20,923	<12,774>	<64,328>	100,028
Résultat d'exploitation	875	25,613	1,109	34,099
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	7,643	<65,187>	<75,169>	35,356
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	12,540	27,626	9,836	30,773
Frais de négociation de titres	-135	<826>	<104>	<200>
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	<32,555>	0	<35,973>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	<149,439>	<6,764>	<689,036>
a- Souscriptions				
- Capital	0	0	0	93,700
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	0	1,529
- Régularisation des sommes distribuables	0	0	0	1,578
b- Rachat				
- Capital	0	<152,100>	<6,500>	<770,000>
- Régularisation des sommes non distribuables	0	4,073	<166>	<958>
- Régularisation des sommes distribuables	0	<1,412>	<99>	<14,884>
VARIATION DE L'ACTIF NET	20,923	<194,767>	<71,092>	<624,981>
ACTIF NET				
En début de période	2,021,843	2,237,534	2,308,626	2,862,515
En fin de période	2,042,766	2,042,766	2,237,534	2,237,534
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	20,063	21,584	21,649	28,347
En fin de période	20,063	20,063	21,584	21,584
VALEUR LIQUIDATIVE	101.817	101.817	103.666	103.666
TAUX DE RENDEMENT	4.11%	-0.32%	-11.06%	4.33%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 31/12/2011**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
		<u>362,953.186</u>	<u>590,964.181</u>	<u>28.93%</u>
ADWYA	7,500	17,386.369	52,815.000	2.59%
ATB	5,800	25,330.257	34,278.000	1.68%
ATL	10,058	21,983.477	55,178.188	2.70%
ATTIJARI BANK	1,100	20,207.940	20,572.200	1.01%
BIAT	1,000	43,984.133	74,444.000	3.64%
BT	6,750	51,295.000	72,272.250	3.54%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	29,829.000	1.46%
ENNAKL	825	8,827.500	7,910.100	0.39%
MAG GEN	418	17,551.600	56,622.698	2.77%
MONOPRIX	1,201	12,769.200	34,007.516	1.66%
POULINA GP HOLD	2,100	11,567.945	17,163.300	0.84%
SFBT	2,000	24,482.019	26,022.000	1.27%
TAIR	20,000	36,250.000	33,760.000	1.65%
TLS	1,600	23,592.259	46,136.000	2.26%
TPR	3,539	12,019.586	21,060.589	1.03%
UIB	470	6,701.201	8,893.340	0.44%
<u>Titres OPCVM</u>				
ALYSSA	950	<u>96,484.264</u>	<u>96,911.400</u>	4.74%
			96,911.400	4.74%
<u>Obligations Privées</u>				
		<u>511,139.978</u>	<u>522,927.046</u>	<u>25.60%</u>
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	102,303.619	5.01%
ATL2009/3	1,000	60,000.000	60,013.442	2.94%
BHSUB07	200	12,105.978	12,141.147	0.59%
BNASUB09	2,000	173,320.000	178,823.052	8.75%
BTK09 CAT(A)	1,000	85,714.000	88,403.556	4.33%
SIHM 2008	1,000	80,000.000	81,242.230	3.98%
<u>Obligations BTA</u>				
		<u>251,575.000</u>	<u>254,315.822</u>	<u>12.45%</u>
BTA102013	250	251,575.000	254,315.822	12.45%
TOTAL		<u>1,222,152.428</u>	<u>1,465,118.449</u>	<u>71.72%</u>

AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% l'Actif Net
BTCT				
BTCT 280212 52S	200	191,173.722	197,088.176	9.65%
BTCT 280212 52S	100	95,655.487	98,545.110	4.82%
Total placements monétaires		286,829.209	295,633.286	14.47%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000	0.000
Revenus des titres OPCVM	0.000	0.000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	8,701.226	10,514.208
Revenus des obligations Etat	3,075.068	3,075.020
Revenus des obligations privées	5,626.158	7,439.188
TOTAL	8,701.226	10,514.208

PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010
Intérêts des bons de trésor	2,697.459	1,748.579
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaires	0.000	0.000
Total placements monétaires	2,697.459	1,748.579

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>2,204,789.908</u>	<u>2,204,789.908</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-152,100.000</u>	<u>-152,100.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-34,313.646</u>	<u>-9,923.557</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-38,386.808	-38,386.808
- Régularisation sommes non distribuables	4,073.162	4,073.162
- Sommes distribuables de la période		24,390.089
<u>Montant fin de période au 31/12/2011</u>	<u>2,018,376.262</u>	<u>2,042,766.351</u>

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
* Montant	2,158,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,584
* Nombre d'actionnaires	19
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	152,100.000
* Nombre de titres rachetés	1,521
<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Volume	2,006,300.000
* Nombre de titres en circulation	20,063
* Nombre d'actionnaires	16

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

	Libelle	31/12/2011
<u>AC 2</u>	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0.000</u>
	Dividendes à recevoir	0.000
	Intérêts à recevoir	1,875.288
	Obligations amorties BATAM	80,000.000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
<u>AC 3</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RàS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>4,618.721</u>
	Frais du Gestionnaire	692.811
	Frais du Dépositaire	513.193
	Frais de Distributeur	3,412.717
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>17,461.741</u>
	Etat retenue à la source	84.000
	Redevance CMF	173.112
	Charges à payer ex. ant.	1,334.966
	Budget des charges à payer ex. en cours	15,869.663
	<u>Budget des charges à payer ex. en cours</u>	<u>15,869.663</u>
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	0.000
	Charges payées sur exercice en cours	15,869.663
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2012</u>	<u>21,381.483</u>
	Jetons de présence	11,250.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
	Frais Assemblée	2,395.167
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	282.476
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	80.240

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2011 (en DT)

	Libelle	31/12/2011
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>18,677.281</u>
	Rémunération du Gestionnaire	2,801.603
	Rémunération du Dépositaire	2,075.264
	Rémunération du Distributeur	13,800.414
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>23,880.849</u>
	Redevance CMF	2,075.264
	Services bancaires et assimilés	421.701
	Impôts, taxes et versements assimilés	1.201
	Dotations aux Charges Budgétisées	1.200
	Abonnement pour Charges Budgétisées	21,381.483
<u>PR 3</u>	<u>Autres Produits</u>	<u>0.000</u>

SICAV BH OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif net et les états financiers trimestriels au 31 décembre 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêté au 31 Décembre 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2011, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Le solde de poste « créances d'exploitation » s'élève au 31 Décembre 2011 à 105 840 Dinars. Il comprend la dernière échéance en principal et en intérêts du 01 Juin 2011 de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui demeure impayée à la date d'émission de ce rapport.

Selon les informations disponibles, la banque garante de cet emprunt a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan. Le 6 Décembre 2011, le tribunal de première instance de Sousse a décidé la suspension des procédures de redressement judiciaire de la société « HOTEL HOURIA ». Il est actuellement très incertain d'anticiper sur le sort final de cette affaire et aucune dépréciation de cette créance n'a été constituée dans les états financiers pour couvrir le risque de défaut de paiement.

2/ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôt.

3/ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 15,84 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires BH et Certificat de dépôt) ou titres garantis (Emprunts Obligataires et Billets de Trésorerie) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif. A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la « SIFIB », gestionnaire de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incertitude portant sur la recouvrabilité de la dernière échéance de l'emprunt « HOURIA 2000 » décrite au point 1 et en dehors des observations formulées au niveau des points 2 et 3, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV BH OBLIGATAIRE » arrêtés au 31 Décembre 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2011.

Le commissaire aux comptes :
P/CMC – DFK International
Wadii TRABELSI

BILAN
arrêté au 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	80 199 327	73 471 382
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		-	
b - Obligations et Valeurs assimilées		78 775 907	71 837 511
c - Autres Valeurs		1 423 420	1 633 871
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		51 783 634	31 487 880
a - Placements monétaires	3-3	35 559 376	13 692 316
b - Disponibilités		16 224 258	17 795 564
AC 3 - Créances d'exploitation		105 840	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		132 088 801	104 959 262
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	150 356	126 125
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	445 825	473 246
TOTAL PASSIF		596 180	599 371
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	126 504 418	100 372 045
CP 2 - Sommes distribuables		4 988 202	3 987 845
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		956	31
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 987 246	3 987 815
ACTIF NET		131 492 620	104 359 890
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		132 088 801	104 959 262

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<i>Notes</i>	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011 (*)	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011 (*)	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010 (*)	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010 (*)	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	889 041	3 448 437	824 129	3 000 490
a - Dividendes					
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		877 813	3 384 193	805 739	2 925 178
c - Revenus des autres valeurs		11 228	64 244	18 390	75 312
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	504 451	1 733 401	405 128	1 794 762
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 393 491	5 181 837	1 229 257	4 795 252
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	149 473	529 534	125 243	485 688
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 244 018	4 652 303	1 104 014	4 309 564
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	47 783	174 213	38 037	159 788
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 196 235	4 478 090	1 065 977	4 149 776
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		112 685	509 156	-297 764	-161 961
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1 308 920	4 987 246	768 213
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-112 685	-509 156	297 764	161 961
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-3 093	-31 853	-7 526	-29 694
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	-	-	-
* Frais de négociation		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 193 142	4 446 237	1 058 452	4 120 082

(*) La société a reclassé les produits des agios créditeurs de la rubrique "Autres produits" à celles de "Revenus des placements monétaires" et par conséquent les données comparatives ont été retraitées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31/12/2011

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 a 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	1 196 235	4 478 090	1 065 977	4 149 7
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 3 093	- 31 853	- 7 526	- 29 6
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres			-	
d - Frais de négociation de titres			-	
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	4 172 634	-	4 151 3
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	34 174 705	133 681 548	40 498 786	143 801 6
* Capital	33 494 400	131 417 200	39 770 100	141 151 2
* Régularisation des sommes non distrib.	- 492 492	- 1 919 339	- 571 974	- 2 016 5
* Régularisations des sommes distrib.	1 172 797	4 183 686	1 300 660	4 667 0
b - Rachats	30 046 413	106 822 421	48 648 177	144 881 9
* Capital	29 419 000	104 864 900	47 736 500	142 035 0
* Régularisation des sommes non distrib.	- 432 669	- 1 531 264	- 686 749	- 2 030 0
* Régularisation des sommes distrib.	1 060 082	3 488 785	1 598 427	4 877 0
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 321 434	27 132 730	- 7 090 940	- 1 111 547
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	126 171 186	104 359 890	111 450 830	105 471 437
b - En fin de période	131 492 620	131 492 620	104 359 890	104 359 890
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>				
a - En début de période	1 243 182	1 018 413	1 098 077	1 027 251
b - En fin de période	1 283 936	1 283 936	1 018 413	1 018 413
VALEUR LIQUIDATIVE	102,414	102,414	102,473	102,47
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,61%	3,76%	3,78%	3,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 / 12 / 2011
(Unité en Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2011, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations. Selon la nouvelle méthode, les obligations sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3 - 1 Note sur le portefeuille - titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 80 199 327 Dinars, contre un solde de 471 382 Dinars au 31/12/2010. L'état du portefeuille titres ainsi que la note à long terme au 31 Décembre 2011, se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2011	% actif net	Note / garantie
Obligations d'Etat : BTA	10 600	10 600 000	11 083 229	8,43%	
BTA 6% Mars 2012	600	600 000	623 040	0,47%	Etat
BTA7,5% Avril2014	9 500	9 500 000	9 940 632	7,56%	Etat
BTA 5,50% Mars 2019	500	500 000	519 557	0,40%	Etat
Obligations de sociétés	807 000	66 650 550	67 692 679	51,48%	
AIL 2010-1	8 000	640 000	659 683	0,50%	BBB+
AMEN BANK 2009 (A)	20 000	1 733 200	1 752 402	1,33%	AMEN BANK
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	1 299 900	1 313 184	1,00%	AMEN BANK
AMEN BANK 2010	40 000	3 733 200	3 783 519	2,88%	AMEN BANK
AMEN BANK 2011/1	40 000	4 000 000	4 051 733	3,08%	AMEN BANK
ATB 2007/1	20 000	1 680 000	1 730 155	1,32%	ATB
ATL 2008/1	5 000	200 000	206 138	0,16%	BBB
ATL 2006/1	25 000	1 000 000	1 028 415	0,78%	BBB
ATL 2007/1	25 000	500 000	508 738	0,39%	BBB
ATL 2009/3	25 000	1 500 000	1 500 337	1,14%	BBB
ATL 2010-1 (5 ans Tx Variable)	10 000	800 000	812 458	0,62%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	12 000	1 200 000	1 244 475	0,95%	Attijari Bank
ATTIJARI LEASING 2010-1	15 000	1 200 000	1 214 627	0,92%	BB+

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 31.12.2011	% actif net	Note / garantie
ATTIJARI LEASING SUB 2009	7 500	750 000	780 830	0,59%	BBB+
BH 2009	75 000	7 500 000	7 500 869	5,70%	BH
BH SUB 2007	10 000	600 000	601 758	0,46%	BH
BNA 2009	25 000	2 166 650	2 235 631	1,70%	BNA
BTE 2009	30 000	2 400 000	2 429 744	1,85%	BTE
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	630 000	637 099	0,48%	BTE
BTK 2009 (C)	15 000	1 399 950	1 447 010	1,10%	BTK
CHO 2009	7 000	700 000	703 397	0,53%	BIAT
CHO-2009	2 000	200 000	200 023	0,15%	BIAT
CIL 2009/2	7 500	450 000	455 710	0,35%	BBB
CIL 2010/2	30 000	2 400 000	2 416 636	1,84%	BBB
CIL 2011/1 FX	5 000	500 000	519 288	0,39%	BBB
CIL 2011/1 VAR	5 000	500 000	517 230	0,39%	BBB
E S AMEN BANK 2008	7 500	637 500	659 507	0,50%	AMEN BANK
HL 2009/1	7 500	450 000	458 314	0,35%	BB+
HL 2009/2	10 000	600 000	607 069	0,46%	BB+
HL 2010/2	30 000	2 400 000	2 410 292	1,83%	BB+
HL 2010-1	10 000	800 000	816 925	0,62%	BB+
MEUBLATEX 2008 TR A	5 000	500 000	507 436	0,39%	BH
MEUBLATEX 2008 TR F	5 000	500 000	507 436	0,39%	BTL
MEUBLATEX INDUST. 2010 (A)	4 000	400 000	411 803	0,31%	AMEN BANK
PANOBOIS 2007	5 000	400 000	415 158	0,32%	BTE
STB 2008/1	5 000	406 250	417 867	0,32%	STB
STB 2008/2	25 000	2 187 500	2 286 291	1,74%	STB
STB 2010/1 (B)	20 000	1 866 600	1 928 012	1,47%	STB
STM 2007	12 000	720 000	730 434	0,56%	BTE
TL 2007-1	15 000	300 000	300 213	0,23%	BBB+
TL 2011-2	30 000	3 000 000	3 024 970	2,30%	BBB+
TUNISIE LEASING 2009-2	5 000	400 000	412 457	0,31%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	15 000	1 200 000	1 206 344	0,92%	BBB+
UIB 2009 TRANCHE A	20 000	1 600 000	1 630 930	1,24%	UIB
UIB 2009 TRANCHE B	30 000	2 599 800	2 652 451	2,02%	UIB
UIB 2011-1	30 000	3 000 000	3 053 024	2,32%	UIB
UIB 2011-2	30 000	3 000 000	3 004 655	2,29%	UIB
FCC	3 000	1 416 350	1 423 420	1,08%	
FCC 2 BIAT P2	1 000	1 000 000	1 004 637	0,76%	AAA
FCC BIAT P1	1 600	16 350	16 844	0,01%	AAA
FCC BIAT P2	400	400 000	401 938	0,31%	AAA
Total Général		78 666 900	80 199 327	60,99%	

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 889 041 Dinars du 01/10/2011 au 31/12/2011, contre 824 129 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent ainsi :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2011	31/12/2011	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010
- Revenus des obligations	715 861	2 764 510	649 263	2 306 631
- Revenus des BTA	161 951	619 682	156 476	618 547
- Revenus des FCC (*)	11 228	64 244	18 390	75 312
Total	889 041	3 448 437	824 129	3 000 490

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 35 559 376 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Quantité	Coût de revient	Valeur 31/12/2011	Garant	% Actif net
Billets de Trésorerie	11 770	24 478 683	25 064 122		19,06%
BDT1503/150312ML	20	955 816	991 067	F2	0,75%
BDT191011/160412ML	20	981 441	989 071	F2	0,75%
BDT2004/200412ML	50	2 389 541	2 466 802	F2	1,88%
BDT271211/271212ML	10	478 090	478 389	F2	0,36%
BDT2804/280412ML	30	1 433 724	1 478 632	F2	1,12%
BT090811/090812ML	40	1 910 182	1 945 766	F2	1,48%
BT131211/100612ML	20	980 488	982 547	F2	0,75%
BT210911/210912ML	20	958 731	970 232	F2	0,74%
BT2705/270512ML	40	1 910 182	1 963 926	F2	1,49%
BT281111/260512ML	20	980 488	984 173	F2	0,75%
BDT2904/290416SIH MOURADI	1000	1 000 000	1 035 678	BH	0,79%
BDT2904/290416SPT MAHDIA	1000	1 000 000	1 035 678	BH	0,79%
BT0203/020314SIH MOURADI	2000	2 000 000	2 088 111	BH	1,59%
BT0203/020314ST MOURADI	500	500 000	522 028	BH	0,40%
BT0404/040413SIH	1000	1 000 000	1 039 289	BH	0,79%
BT2202/220215SHM GOLF	1000	1 000 000	1 045 211	BH	0,79%
BT2202/220215SITS	1000	1 000 000	1 045 211	BH	0,79%
BT2812/281214SIH MOURADI	2000	2 000 000	2 001 156	BH	1,52%
BT2812/281214STM	2000	2 000 000	2 001 156	BH	1,52%
Certificats de dépôts		10 492 788	10 495 254	BH	7,98%
Total		34 971 471	35 559 376		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 504 451 Dinars contre 405 128 Dinars pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010, et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésorerie, certificats de dépôts, et comptes à terme :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2011	31/12/2011	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010
Intérêts des comptes à terme	162 266	606 049	197 100	860 563
Intérêts des billets de trésorerie	277 556	951 528	194 718	824 188
Intérêts des certificats de dépôt	64 629	175 824	13 310	110 011
Total	504 451	1 733 401	405 128	1 794 762

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	100 372 045	101 272 004
Nombre de titres	1 018 413	1 027 251
Nombre d'actionnaires	794	659
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	131 417 200	141 151 200
Régul. Des sommes non distribuables	-1 919 339	-2 016 556
Nombre de titres émis	1 314 172	1 411 512
Rachats effectués		
Montant (nominal)	104 864 900	142 035 000
Régul. Des sommes non distribuables	-1 531 264	-2 030 091
Nombre de titres émis	1 048 649	1 420 350
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	-31 853	-29 694
Capital au 31 Décembre		
Montant	126 504 418	100 372 045
Nombre de titres	1 283 936	1 018 413
Nombre d'actionnaires	821	794

3-6 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 150 356 Dinars contre 126 125 Dinars au 31/12/2010, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire à payer	149 176	124 945
Rémunération du dépositaire à payer	1 180	1 180
Total	150 356	126 125

3-7 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 445 825 Dinars contre 473 246 Dinars au 31/12/2010, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Jetons de présence	15 000	12 500
Actionnaires et porteurs de parts	393 230	426 131
Etat retenues à la source	53	53
Honoraires du commissaire aux comptes	24 969	23 953
Redevances CMF à régler	11 165	9 276
TCL à payer	1 108	1 033
Autres rémunérations	300	300
Total	445 825	473 246

3-8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculé conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par la « SICAV BH OBLIGATAIRE ». La charge de gestion du 01/10/2011 au 31/12/2011 s'élève à 149 472 Dinars contre 125 243 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2011	31/12/2011	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	149 175	528	124 946	484 508
Rémunération du dépositaire	297	1	297	1 180
Total	149 472	529 534	125 243	485 688

3-9 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du président de conseil. Les autres charges s'élèvent du 01/10/2011 au 31/12/2011 à 47 783 Dinars contre 38 037 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	4 ^{ème} trimestre	31/12/2011	4 ^{ème} trimestre 2010	31/12/2010
Redevances CMF	33 270	117 889	27 878	108 120
Honoraires du commissaire aux comptes	6 037	23 945	6 397	22 783
Jetons de présence (*)	3 781	15 000	-	12 500
Rémunération du Président du Conseil	1 048	4 224	1 060	4 235
T.C.L	3 492	12 932	2 702	12 042
Autres charges			-	108
Total	47 783	174 213	38 037	159 788

(*) Le Conseil d'Administration tenu le 08/07/2010 a décidé le changement de la méthode d'abonnement des charges au titre des jetons de présence. la nouvelle méthode consiste à fixer le montant des jetons de présence à payer (2500 Dinars brut par administrateur) et de l'étaler tout au long de l'année

4- Créances d'exploitation :

Ce montant concerne la dernière annuité de l'emprunt obligataire « HOURIA 2000 », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 840 Dinars et dont l'échéance est le 01 Juin 2011. Cette échéance demeure non encaissée à ce jour. Par correspondance adressée par la STB (Banque garante de l'emprunt) en date de 09 Juin 2011, cette dernière a refusé le règlement de cette échéance et elle a engagé une action de résiliation du plan de redressement homologué par le tribunal, motivé par le non respect par l'administrateur judiciaire dudit plan. Le 6 Décembre 2011, le tribunal de première instance de Sousse a décidé la suspension des procédures de redressement judiciaire de la société touristique « HOTEL HOURIA PALACE ».

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011****Rapport du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif net et les états financiers trimestriels au 31 décembre 2011.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Décembre 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2011, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Le portefeuille titre de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» représente 95,49 % de son actif, ce qui est supérieur au seuil maximal de 80 % prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif .

2- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 11,72 % de son actif en titres émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 11,32 % de son actif en titres émis par « ATTIJARI LEASING », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

4- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » détient 11,38 % des parts émises par « FCP SAFA », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition de portefeuille et de seuil de détention d'une catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur.

5- « ATTIJARI BANK » détient 88,88 % du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 29 764 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. A ce titre, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « ATTIJARI GESTION », gestionnaire de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées au niveau des points 1,2,3,4 et 5 ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2011.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	11 774 913	13 228 595
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 233 317	11 206 694
b - Obligations et Valeurs assimilées		1 541 597	2 021 901
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		555 491	3 624 491
a - Placements monétaires	3-3	-	-
b - Disponibilités	3-10	555 491	3 624 491
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		12 330 405	16 853 086
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	40 837	52 766
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	95 819	96 572
TOTAL PASSIF		136 656	149 338
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	12 007 632	16 366 558
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	186 117	337 191
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	3
b - Sommes distribuables de l'exercice		186 115	337 188
ACTIF NET		12 193 749	16 703 748
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 330 405	16 853 086

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Notes</i>	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	17 684	430 724	23 913	760 485
a - Dividendes		-	350 438	-	653 974
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 684	80 286	23 913	106 511
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	191	- 1 787	12 279	49 284
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		17 875	428 937	36 192	809 769
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 38 927	- 151 178	- 50 856	- 224 154
REVENU NET DES PLACEMENTS		- 21 051	277 759	-14 664	585 615
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 9 669	- 38 944	- 14 912	- 56 304
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 30 720	238 815	- 29 576	529 311
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 52 866	- 52 700	- 83 347	- 192 123
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 83 586	186 115	- 112 923	337 188
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		52 866	52 700	83 347	192 123
* Variation des +/- values potentielles sur titres		280 175	-1 012 538	- 3 434 432	- 1 172 933
* +/- values réalisées sur cession des titres		46 283	119 217	1 770 718	4 571 365
* Frais de négociation		- 175	- 4 745	- 25 151	- 65 581
RESULTAT NET DE LA PERIODE		295 563	- 659 251	- 1 718 441	3 862 162

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
 (Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>				
<u>des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	- 30 720	238 815	- 29 576	529 311
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	280 175	- 1 012 538	- 3 434 432	- 1 172 933
c - +/- values réalisées sur cession de titres	46 283	119 217	1 770 718	4 571 365
d - Frais de négociation de titres	- 175	- 4 745	- 25 150	- 65 581
	-	- 336 463	-	- 316 089
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>				
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	2 033 598	6 364	8 049 766
* Capital	-	1 420 000	4 000	5 183 000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	570 099	2 233	2 691 414
* Régularisations des sommes distrib.	-	43 499	132	175 352
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 3 438 459	- 5 547 884	- 4 175 787	- 17 422 871
* Capital	- 2 350 000	- 3 790 000	- 2 600 000	- 11 127 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1 035 592	- 1 660 959	- 1 492 308	- 5 928 395
* Régularisation des sommes distrib.	- 52 867	- 96 925	- 83 479	- 367 477
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 3 142 896	- 4 510 000	- 5 887 863	- 5 827 031
a- En début de période	15 336 644	16 703 748	22 591 612	22 530 780
b - En fin de période	12 193 749	12 193 749	16 703 748	16 703 748
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	10 660	10 680	13 276	16 624
b - En fin de période	8 310	8 310	10 680	10 680
VALEUR LIQUIDATIVE	1 467,358	1 467,358	1 564,021	1 564,021
AN 6- Taux de rendement de la période	1,99%	-4,16%	-8,09%	16,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS*Arrêtés au 31/12/2011**(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2011, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 11 774 913 Dinars contre 13 228 595 Dinars au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
<i>Coût d'acquisition</i>	9 039 870	9 470 710
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 036 883	7 503 390
- Titres OPCVM	505 667	-
- Obligations et valeurs assimilées	1 497 320	1 967 320
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	2 690 766	3 703 304
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 686 637	3 703 304
- Titres OPCVM	4129	-
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
<i>Intérêts courus sur Obligations et valeurs</i>	44 277	54 581
Total	11 774 913	13 228 595

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 17 684 Dinars pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, contre un montant de 23 913 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent ainsi:

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
-Revenus des actions et valeurs assimilées	-	205 472	-	264 216
- Revenus des Titres OPCVM	-	144 966	-	389 758
- Revenus des Obligations	17 684	80 286	23 913	106 511
Total	17 684	430 724	23 913	760 485

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 191 Dinars contre 12 279 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Intérêts/ Compte courant	191	(1787)	3 262	7 947
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	-	9 017	41 337
Total	191	(1 787)	12 279	49 284

3-4 Note sur le capital**Capital au 30/09/2011**

- Montant	15 066 941
- Nombre de titres	10 660
- Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	(2 350 000)
- Nombre de titres	2 350
- Nombre d'actionnaires sortants	2

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	280 175
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	46 283
-Régularisation SND (Rachat)	(1 035 592)
- Frais de négociation	(175)

Capital au 31/12/2011

- Montant	12 007 632
- Nombre de titres	8 310
- Nombre d'actionnaires	13

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
-Sommes distribuables de l'exercice	186 115	337 188
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	3
Total	186 117	337 191

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscription	Régul. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	238 815	(1176)	(51 524)	186 115
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	-	(1)	2
Total	238 818	(1 176)	(51 525)	186 117

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 40 837 Dinars contre 52 766 Dinars au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Gestionnaire	19 463	25 428
- Dépositaire	21 374	27 338
Total	40 837	52 766

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 95 819 Dinars contre un solde de 96 572 Dinars au 31/12/2010, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	12 000	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	
- CMF à payer	1 297	1 472
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	31 975	30 667
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat RS à payer	93	1 060
Total	95 819	96 572

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 38 927 Dinars contre 50 856 Dinars pour la même période en 2010, et se détaillent ainsi:

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	19 463	75 589	25 428	112 077
- Rémunération du dépositaire	19 464	75 589	25 428	112 077
Total	38 927	151 178	50 856	224 154

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, s'élèvent à 9 669 Dinars, contre 14 912 Dinars du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent comme suit :

Libellé	4ème Trimestre 2011	31/12/2011	4ème Trimestre 2010	31/12/2010
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 025	12 405	3 312	14 311
- Redevance CMF	3 893	15 118	5 086	22 415
- Frais de publicité et publications	2 521	10 000	2 024	8 030
- Autres charges	6	19	8	47
- TCL	225	1 402	4 483	11 501
Total	9 669	38 944	14 912	56 304

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011, à 555 491 Dinars contre 3 624 491 Dinars au 31/12/2010, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Avoirs en banque	40 459	3 473 896
- Sommes à l'encaissement (*)	3 953 481	143 178
- Sommes à régler (**)	(3 438 671)	(8 702)
- Ecart sur intérêts courus /TCN	222	16 119
Total	555 491	3 624 491

(*) Correspond principalement au rachat de 23 800 titres AOS du 30/12/2011

(**) Correspond principalement au rachat de 2 350 titres APS du 30/12/2011

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires d'«ATTIJARI GESTION» au 31/12/2011, s'élèvent à 75 589 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2011, s'élèvent à 75 589 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011*(Unité : en Dinars Tunisiens)*

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2011	%Actif
Actions & Valeurs assimilées		7 036 883	9 723 520	78,86%
ATTIJARI LEASING	34 048	744 231	1 395 968	11,32%
MONOPRIX	29 043	588 668	822 382	6,67%
BANQUE DE TUNISIE	65 000	428 473	695 955	5,64%
ENNAKL	69 373	869 471	665 148	5,39%
ATTIJARI BANK	29 764	635 470	556 646	4,51%
TUNISIE LEASING	18 314	340 656	528 084	4,28%
ADWYA	62 000	291 134	436 604	3,54%
ARAB TUNISIAN BANK	69 168	261 437	408 783	3,32%
SFBT	27 460	289 283	357 282	2,90%
BIAT	4 750	299 317	353 609	2,87%
AMEN BANK	5 255	173 517	343 262	2,78%
CIL	17 442	91 212	315 159	2,56%
SIMPAR	5 425	136 356	312 974	2,54%
UBCI	7 017	115 038	307 780	2,50%
BNA	20 000	232 228	240 360	1,95%
GIF FILTER	38 307	104 405	220 227	1,79%
SITS	59 500	152 319	215 152	1,74%
BTE ADP	6 601	158 698	196 901	1,60%
ASSAD	16 565	130 506	175 556	1,42%
TUNIS RE	14 750	103 250	168 652	1,37%
SPDIT	23 970	149 310	160 695	1,30%
TUNISIE PROFILE	23 622	81 808	140 575	1,14%
ATL	23 102	84 311	126 738	1,03%
ESSOUKNA	14 000	70 835	113 946	0,92%
SOMOCER	27 500	58 285	99 578	0,81%
POULINA GROUP HOLDING	8 100	44 625	66 201	0,54%
TELNET HOLDING	6 845	39 701	60 003	0,49%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200	53 856	0,44%
TUNINVEST	5 000	34 500	49 730	0,40%
ELECTROSTAR	11 211	166 185	42 714	0,35%
UIB	1 500	26 285	28 383	0,23%
SERVICOM	2 000	6 500	21 998	0,18%
STB	1 500	18 643	15 005	0,12%
SIPHAT	1 000	23 204	14 070	0,11%
MAGASIN GENERAL	100	8 822	13 546	0,11%
Obligations		1 497 320	1 541 597	12,50%
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171 464	857 320	888 839	7,21%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	240 000	246 547	2,00%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	400 000	406 211	3,29%
OPCVM		505 667	509 797	4,13%
FCP SAFA	500	52 079	52 042	0,42%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	4 440	453 589	457 755	3,71%
Total Général		9 039 870	11 774 913	95,49%